

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-15

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 4

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 17 février 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à MESTRE Françoise - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET André

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : RESTAURATION DU MUR DU CIMETIERE DE VILLE - VALIDATION DU DEVIS

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que le mur d'enceinte du cimetière de Ville nécessite des travaux de rénovation et propose de valider le devis de l'entreprise Alpes Durance Travaux pour un montant de 49 270.18 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer le devis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.



Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation

Monsieur Eric SEGOND

1^{er} adjoint au Maire.